

Bulletin technique no 33 3.0

Objet : Exigences minimales applicables aux adhésifs utilisés avec les planchers MIRAGE Lock

Ce bulletin technique présente les exigences minimales relatives aux adhésifs utilisés pour l'installation des planchers MIRAGE Lock afin d'assurer leur performance et leur durabilité à long terme.

Il appartient à l'utilisateur de sélectionner un adhésif conforme aux exigences énoncées dans le présent document. Par conséquent, MIRAGE ne peut être tenue responsable des éléments suivants et n'offre aucune garantie à leur égard :

1. La constance de la qualité des propriétés de l'adhésif;
2. La composition chimique de l'adhésif (COV, formaldéhyde ou autres produits chimiques);
3. Les problèmes d'application ou de nettoyage de l'adhésif;
4. La méthode de gestion des plaintes du fabricant de l'adhésif.

Le fabricant de l'adhésif doit fournir une confirmation écrite attestant que son produit satisfait aux exigences minimales de MIRAGE. Il assume l'entière responsabilité de la conformité du produit à tous les critères de performance et paramètres définis dans le présent bulletin.

La garantie ne couvre pas les imperfections du plancher résultant de la méthode d'installation ou de l'utilisation de l'adhésif, lequel peut, dans certaines conditions, altérer la finition du produit.

La performance à long terme d'une installation MIRAGE Lock dépend en grande partie des caractéristiques de l'adhésif utilisé. La sélection d'un produit approprié est donc essentielle à la réussite de l'installation.

MIRAGE Lock			
Critères	Normes	Limites	Avantages si les critères sont remplis
Teneur en eau		0%	Pour éviter que l'eau endommage le plancher et compromette l'installation
▲ Force de prise initiale		Garde sa forme Grande force initiale	Pour retenir le plancher sur des surfaces inégales Pour faciliter l'installation et garder les lamelles en place
■ Cisaillement	EN 14293	72 psi (0.5 Mpa)	Pour assurer une bonne adhérence et performance des produits
■ Elongation at break	EN 14293 (modified)	Between 40 and 400%	To allow appropriate expansion
■ Tensile strength	EN 14293	90 psi (0.6 Mpa)	To ensure good bonding and performance
OR			
■ Tensile strength	ASTM D-412 (method a)	72 psi (0.5 Mpa) (7-day cure)	To ensure good bonding and performance
■ Elongation at break	ASTM D-412 (method a)	Between 40 and 400%	To allow appropriate expansion
■ Creep of an assembly ¹ (tensile or shear)	EN 14293 (modified) or Lap shear or Equivalent standard	Max. 1 mm elongation (at loading) 30 psi (0.2 Mpa) loading (30 min.) (7 day cured assembly)	To avoid buckling, excessive expansion, or performance problems To ensure <u>long term</u> performance/stress resistance
Adhesive transfer		> 80%	To ensure good bonding
▲ Curing time		Max. 24 hrs	Excessively long cure times can lead to installation issues
Service temperature		20 to 110°F (-6 to 43°C)	To sustain variable temperature and radiant heat systems
Warranty		Lifetime	To match MIRAGE warranty

▲ Installation affectée (temps de pose requis et/ou facilité d'installation)

Note : ASTM D-412 et EN 14293 ne sont pas nécessairement corrélés

■ Propriété ayant un impact sur la performance du produit (expansion, déformation)

Les points suivants ne peuvent pas être contrôlés par MIRAGE, mais sont critiques lors du choix de la colle :

- Pouvoir couvrant² (consommation)
- Compatibilité de membrane
- Compatibilité du sous-plancher
- Exclusion de garantie
- Scellant de béton : rencontre 3 lb / 1 000 pi² / 24 heures
- Résistance à la moisissure / alcalinité (béton)
- Compatibilité de scellant et colle selon le manufacturier

¹ Assemblage de bois ou béton (ou similaire au béton)

² Le pouvoir couvrant nécessaire pour les planchers de 3/4 po d'épaisseur ou 9/16 po d'épaisseur ne diffère pas de celui des planchers de 1/2 po d'épaisseur. Pour l'installation d'un plancher de 3/4 po d'épaisseur ou 9/16 po d'épaisseur, nous permettons donc l'utilisation de la même truelle adaptée pour planchers de 1/2 po d'épaisseur. Se référer au fabricant de colle pour tous les détails et les prérequis concernant la truelle recommandée pour planchers d'une épaisseur de 1/2 po. Il est important de choisir la truelle en fonction des caractéristiques du chantier comme la planéité du sous-plancher afin d'obtenir un transfert d'au moins 80 % ce critère étant prédominant.